DOSSIER FAMILIAL
Année 2018-2019
SERVICE PÉRISCOLAIRE

NOM ENFANT(S) : .....

ETABLISSEMENT SCOLAIRE : ❒ **Moguérou** ❒ **Ange Gardien**

REGIE PERISCOLAIRE et RESTAURANT SCOLAIRE 6, rue Louis Pasteur	**ALSH, GARDERIE et ANIMATION JEUNESSE 10, rue du Laber**	**ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 10, rue du Laber**
☏ *02 98 24 43 13* *Marie Line MOAL*	☏ *02 98 19 31 31* - ☏ *02 98 19 31 32* *Cathy LEGRAND - Inès BOTHOREL*	☏ *06 70 51 09 04* *Stéphane PERON*

Le Responsable Légal *(père, mère, tuteur, autre…)*

NOM : ……Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal : …….. Commune : ……

☏ *(domicile)* …….. ☎ *(professionnel)* ……..

(portable) …… ✉ *(mail)* .....

N° SS sous lequel le ou les enfant(s) sont enregistré(s) : ……

N° ALLOCATAIRE CAF : .....

Situation : ❒ *Marié(e)* ❒ *divorcé(e)* ❒ *autres*……

Le Conjoint

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……

Code Postal : …….. Commune : ……

☏ *(domicile)* …….. ☎ *(professionnel)* ……..

(portable) …… ✉ *(mail)* .....

INSCRIPTION(S) AU SERVICE PERISCOLAIRE

1er ENFANT ❒fille ❒garçon

NOM :…… Prénom : ……...

Date et lieu de naissance :……..

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : ……Classe :……

❒ RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire ❒ OUI ❒ NON *(cf fiche sanitaire)*

❒ ALSH 3 à 5 ans ❒ ALSH 6 à 11 ans

❒ ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ❒ ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

❒ GARDERIE

2ème ENFANT ❒fille ❒garçon

NOM :…… Prénom : ……...

Date et lieu de naissance :……..

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : ……Classe :……

❒ RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire ❒ OUI ❒ NON *(cf fiche sanitaire)*

❒ ALSH 3 à 5 ans ❒ ALSH 6 à 11 ans

❒ ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ❒ ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

❒ GARDERIE

3ème ENFANT ❒fille ❒garçon

NOM :…… Prénom : ……...

Date et lieu de naissance :……..

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : ……Classe :……

❒ RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire ❒ OUI ❒ NON *(cf fiche sanitaire)*

❒ ALSH 3 à 5 ans ❒ ALSH 6 à 11 ans

❒ ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ❒ ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

❒ GARDERIE

4ème ENFANT ❒fille ❒garçon

NOM :…….. Prénom : ……...

Date et lieu de naissance :……...

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : ……..Classe :……

❒ RESTAURANT SCOLAIRE Allergie Alimentaire ❒ OUI ❒ NON *(cf fiche sanitaire)*

❒ ALSH 3 à 5 ans ❒ ALSH 6 à 11 ans

❒ ANIMATION JEUNESSE 12 à 17 ans ❒ ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (GS/CP)

❒ GARDERIE

LA ROSKO CARTE

Afin de faciliter la vie quotidienne tout en améliorant l'efficacité des services administratifs, la ville a mis en place la Rosko Carte. Les enfants inscrits au secteur périscolaire par l'intermédiaire de ce bulletin auront ainsi une carte nominative.

Lorsqu'il arrive à l'école ou à l'accueil loisirs de Kerjoie, l'enfant (ou le parent) qui doit utiliser un des services périscolaires indique en sélectionnant les symboles, s'il fréquente la garderie, l'accueil de loisirs et/ou s'il déjeune au restaurant scolaire (PRETI SKOL). Puis il présente sa carte devant la badgeuse qui reconnaît son identité.

En fin de journée, s'il a été à la garderie, il sélectionne le symbole et repasse son badge. Le badgeage déclenchera un état de présences (confirmé par des contrôles) duquel découlera une facturation mensuelle des divers services utilisés.

En l'absence de badgeage, le tarif maximum sera appliqué !

Attention : La première Rosko Carte est gratuite. Si elle est perdue ou détériorée, il conviendra de prévenir le service périscolaire. Une seconde carte sera établie et facturée 10,00 €.

MODALITES DE PAIEMENT

Une facture est adressée mensuellement aux familles. Elle doit être réglée à la régie périscolaire à la Mairie ou **par prélèvement automatique (joindre un RIB daté et signé).**

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR TOUT DOSSIER

- ☞ Une fiche sanitaire par enfant datée et signée
- ☞ La photocopie du carnet de vaccination
- ☞ Le permis à points daté et signé
- ☞ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition ou attestation du quotient familial (MSA, CAF MARITIME…) **si vous n'êtes pas allocataire de la CAF de BREST**

(En l'absence de ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué)

Dépôt du dossier accompagné
des pièces justificatives demandées à rendre avant le 06 juillet 2018 :

✓ à la Mairie 6, rue Louis Pasteur
ou
✓ à l'établissement scolaire